

Syndicat Mixte Ardèche Claire

Bulletin inf'eau - avril 2010

Budget 2010

voté à l'unanimité

Lors de la réunion du Comité Syndical du 31 mars dernier, les budgets primitifs 2010 ainsi que les comptes administratifs de 2009 ont été votés à l'unanimité des membres présents.

Ce vote avait été précédé, le 24 février, d'un débat d'orientations budgétaires.

Montant du budget 2010 : 3 300 355€

dont I 632 436€ de fonctionnement et I 667 919€ d'investissement.

3000000 2500000

2000000

Répartition et origine des recettes :

- La contribution globale des communes adhérentes au Syndicat s'élève à 700 886€, soit 21.4% des recettes.

Pour chaque commune, le montant des contributions est calculé en fonction du potentiel fiscal et du nombre d'habitants.

- Le reste des recettes est constitué essentiellement de subventions (Agence de l'Eau, Région Rhône-Alpes, Conseil Général 07, Europe, Etat).

Les postes des chargés de missions et techniciens sont subventionnés à 80%. Pour Natura 2000, les opérations portées par le Syndicat et le poste d'animateur sont financés à 100% par l'Europe (FEADER) et l'Etat.

Zoom sur : Évolution du budget global du Syndicat et de la part de contribution des communes depuis 14 ans Montants en € □ contribution des communes □ Autres recettes 4500000 4500000 45000000 45000000

1500000 1000000 500000 1997 1998 1999 2000 2001 2002 2003 2004 2005 2006 2007 2008 2009 2010 Années

Données issues des budgets primitifs, sections de fonctionnement et d'investissement.

Grands axes de dépenses prévues :

- Poursuite des actions du Contrat de rivière: travaux d'entretien de la végétation et du lit des cours d'eau, travaux 4 premiers sites de loisirs (plages et parcours canoë), suivi de la qualité écologique des rivières, restauration du ruisseau du Bourdary, restauration des berges de la Volane à Vals les Bains et communication (concerne uniquement les opération sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat);
- Poursuite des opérations Natura 2000 : campagnes de suivi de la tortue Cistude, fermeture d'un gîte à chauve-souris, inventaires scientifiques complémentaires et suivi des habitats naturels par télédétection ;

- Poursuite de l'élaboration du SAGE :

lancement d'une étude sur les volumes maximum prélevables dans les secteurs déficitaires en eau, finalisation de la rédaction du projet de SAGE, reprographie et diffusion du document, enquête publique et communication (opération étalées sur 2010-2012);

- Lancement des travaux de réhabilitation des locaux du Syndicat.

Le montant prévisionnel global de ces travaux a été fixé à 300 000€HT.



SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)

rédaction du document définitif en cours



Calendrier de travail du 2ième trimestre 2010 :

- 8 avril : commission thématique quantité-étiages

- 27 avril : commission thématique quantité-crues

démarrage étude Volumes Maximum Prélevables

- 29 avril : commissions thématiques qualité-rejets,

qualité- milieux, usages et gouvernance

- 26 mai : Bureau de la Commission Locale de l'Eau

- 17 juin : Commission Locale de l'Eau.

Pendant l'année 2011, les collectivités seront consultées officiellement et le document sera soumis à une enquête publique.

L'approbation définitive du document est prévue pour fin 2011.

Sur la base de la stratégie validée à l'unanimité en 2008, l'année 2010 est celle de la rédaction du SAGE :

- Le contenu de chaque chapitre est analysé et débattu lors de réunions des commissions thématiques (ces groupes de travail sont constitués d'élus, de représentants et de techniciens des différentes structures représentées au sein de la Commission Locale de l'Eau).
- Les avant-projets et projet de SAGE seront ensuite validés par la Commission Locale de l'Eau.

Zoom sur:

Financement de la poursuite de l'élaboration du SAGE

Pour la période 2010-2012, le renouvellement de la convention de partenariat et de financement avec l'Agence de l'Eau et la Région Rhône Alpes permet une aide de 84% sur le global des dépenses prévues.

Le complément de financement sera apporté par les 158 communes du bassin versant de l'Ardèche à raison de 0.60€/habitant pour 3 ans.

Pour les communes adhérentes au Syndicat Ardèche Claire, cette dépense est intégrée à leur contribution globale au Syndicat

(soit 12 262€/an pour l'ensemble des communes du Syndicat).

Contrat de rivière et Natura 2000

le point sur les travaux d'entretien des rivières

Les chantiers d'entretien de la végétation, du lit et des berges des cours d'eau programmés pour l'année 2009 se sont terminés en février 2010 :

- 20 chantiers répartis sur l'ensemble des rivières Ardèche, Lignon, Auzon, Claduègne et Ibie ;
- 13 000 mètres linéaires de rivière traités ;
- 182 700€HT de travaux.





Débardage à cheval en zone sensible Confluence Ardèche Beaume à Labeaume (nov. 2009)



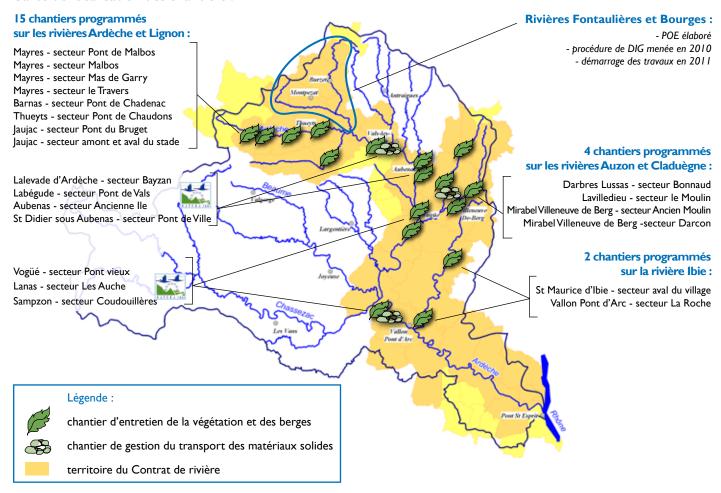
Remobilisation des bancs de graviers Ibie à Lagorce (nov. 2008)



En 2010, 21 chantiers sont prévus :

- réalisation en totalité par des entreprises prestataires (consultation en cours) ;
- réalisation d'octobre à décembre 2010 (période la plus favorable car de moindre sensibilité des milieux naturels)

Carte de localisation des chantiers :



Zoom sur:

Inauguration officielle des passes à poissons des seuils de Lanas, Vallon Pont d'Arc et Salavas, le 2 avril 2010

Construits pendant l'été 2009, ces trois ouvrages permettront aux poissons de franchir à nouveau les barrages. A terme, 6 autres seuils devront être équipés pour restaurer la circulation sur l'Ardèche du Rhône à Aubenas.







Lors de l'inauguration, la visite des 3 sites a été suivie par une cérémonie en bord d'Ardèche. Près de 130 personnes (élus, partenaires et riverains) ont partagé cette journée avec nous.

